Mieux gérer et produire moins de déchets lors d'une manifestation



Organiser une manifestation éco-responsable







éco-responsables.

Les **éco-gestes** du quotidien doivent être appliqués au-delà du domicile ou du lieu de travail, notamment dans les manifestations qui peuvent générer de grandes

Ce document propose un certain nombre d'actions (p. 3) que les organisateurs peuvent mettre en œuvre pour **gérer et réduire les déchets** produits avant et pendant la manifestation.

quantités de déchets sur un temps court.

Outre les actions de base obligatoires, les organisateurs pourront s'engager sur des actions complémentaires et faire évoluer leur niveau d'engagement au fur et à mesure des éditions.

Par ailleurs, le Smictom Centre Ouest propose des équipements et supports pour la gestion des déchets, qui peuvent être empruntés ou loués (p. 4).

Déclaration d'engagement

Je soussigné(e),
représentant de la structure organisatrice
m'engage à mettre en œuvre les 5 actions obligatoires * et
□ jusqu'à 4 actions complémentaires**
□ jusqu'à 7 actions complémentaires **
□ jusqu'à 10 actions complémentaires**
□jusqu'à 13 actions complémentaires **
pendant l'événement suivant :
qui se déroulera du/au
Date:/
Signature de l'organisateur :

^{*} Actions en page 3

^{**} Cocher les actions en page 3

Les actions

Axe 1 : organiser le tri et la collecte des déchets

OBLIGATOIRE	Prévoir la collecte des déchets	/
OBLIGATOIRE	Installer des points de tri visibles	✓
OBLIGATOIRE	Dédier une équipe à la propreté du site	/

Axe 2 : réduire la production de déchets sur le site

OBLIGATOIRE	Réaliser un état des lieux des déchets produits pendant la manifestation	/
Complémentaire	Remplacer le jetable par du durable	
Complémentaire	Proposer l'eau du robinet	

Axe 3 : adopter une démarche d'achat responsable

Complémentaire	Faire l'inventaire de son matériel	
Complémentaire	Favoriser le réemploi et la location	
Complémentaire	Intégrer des critères environnementaux dans ses achats	

Axe 4: lutter contre le gaspillage alimentaire

Complémentaire	Ajuster les quantités	
Complémentaire	Privilégier les produits avec moins d'emballages	
Complémentaire	Favoriser les produits locaux et de saison	

Axe 5: communiquer

Complémentaire	Adapter la communication à la logique de l'événement	
Complémentaire	Privilégier des matériaux et modes d'impression durables	
Complémentaire	Limiter les objets publicitaires	

Axe 6: informer et sensibiliser

OBLIGATOIRE	Informer et former les équipes	/
Complémentaire	Informer les intervenants extérieurs	
Complémentaire	Sensibiliser le public	

Axe 1: organiser le tri et la collecte des déchets

OBLIGATOIRE

Prévoir la collecte des déchets V



En amont de la manifestation, il est nécessaire d'organiser la collecte séparée des ordures ménagères et des déchets recyclables.

Selon la quantité de déchets produits, vous pouvez vous rapprocher de la commune qui accueille l'événement ou contacter le Smictom pour la gestion de la collecte des déchets. Le Smictom met à disposition des bacs de collecte pour les organismes demandeurs. Leur livraison et leur retrait sur site sont assurés par nos services. La demande doit être effectuée au moins 3 semaines avant la festivité.



Bacs verts pour les ordures ménagères

Une facturation est appliquée pour la location du bac vert. Le nombre de vidages des bacs verts est comptabilisé en fonction de leur volume.



Bacs jaunes pour le tri sélectif

La mise à disposition et la collecte des bacs jaunes ne sont pas facturées. En cas d'erreurs de tri, chaque bac non conforme sera facturé à la même valeur qu'un bac vert.





OBLIGATOIRE

Installer des points de tri visibles 🗸

Des poubelles de tri, accompagnées d'une signalétique claire, doivent être mises à disposition du public à des endroits stratégiques du site, par exemple près des points de restauration.

Selon les disponibilités du matériel, le Smictom Centre Ouest prête gratuitement des **dispositifs pour le tri des déchets**. La durée de l'emprunt est de 1 semaine maximum. L'organisme emprunteur devra fournir les sacs et s'engage à venir chercher et rapporter les dispositifs au siège du Smictom Centre Ouest.

OBLIGATOIRE

Dédier une équipe à la propreté du site 🗸

Rassemblez une équipe de bénévoles chargée de mettre en place les points de collecte, de **vider régulièrement** les poubelles, de **corriger les erreurs de tri** et de **sensibiliser** le public tout au long de la manifestation.

L'équipe devra aussi s'assurer qu'il n'y ait plus de déchets sur site après la manifestation.

Axe 2 : réduire la production de déchets sur le site

OBLIGATOIRE

Réaliser un état des lieux des déchets produits pendant la manifestation 🗸

La réduction des déchets se pense dès le début avec l'**estimation des déchets produits** en nature et en volume, qu'il s'agisse des emballages, du verre ou des ordures ménagères.

Il est essentiel de bien identifier les moyens matériels, humains et financiers dont on dispose et dont on a besoin.

Remplacer le jetable par du durable



Utiliser de la **vaisselle réutilisable** ou du **linge de table** permet d'éviter l'achat de couverts jetables ou de nappes et serviettes en papier.

Selon le nombre de repas à servir, vous pouvez acquérir de la vaisselle lavable dans les recycleries ou dans les vide-greniers ou la louer auprès de prestataires ou d'autres associations.

Vous pouvez aussi mettre en place un **système de consigne pour les gobelets réutilisables** (consultez la carte « Où trouver des gobelets réutilisables en Bretagne? » sur *www.lecollectifdesfestivals.org*)

Proposer l'eau du robinet



En plus d'éviter la production de grandes quantités de déchets plastiques, proposer l'eau potable du robinet représente un réel avantage économique.

L'eau du robinet coûte en effet 100 à 200 fois moins cher que l'eau en bouteille.

Selon le type d'événement, vous pouvez mettre des **bars à eau** à la disposition du public, ou **servir l'eau** au verre ou en carafe. Rapprochez-vous de la commune d'accueil de l'événement pour voir s'il est possible d'installer un robinet raccordé au réseau d'eau potable.

Axe 3 : adopter une démarche d'achat responsable

Faire l'inventaire de son matériel

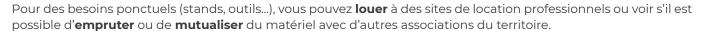
Identifiez les besoins (stands, décoration, outils...) et les interlocuteurs locaux pour le prêt, la location ou la mutualisation de matériel.

Désignez un **référent des achats responsables** qui centralisera les demandes d'achats et optimisera les dépenses.

Favoriser le réemploi et la location

Plutôt que d'acheter du neuf pour la décoration ou le mobilier, il est préférable d'utiliser des **objets et matériaux de seconde main, récupérés ou en location.**





Si vous en avez la possibilité, récupérez vos éléments de décoration et stockez-les pour une prochaine manifestation. Sinon, donnez-les à une recyclerie qui leur donnera une nouvelle vie.



Intégrer des critères environnementaux dans ses achats

Vous pouvez orienter vos choix vers des produits et prestations qui intègrent des critères environnementaux.

Questionnez vos fournisseurs sur la qualité environnementale de leurs produits (emballages, matériel réutilisé ou recyclé, transport...). Vous pouvez aussi vous appuyer sur les **écolabels officiels** qui certifient qu'un produit est plus respectueux de l'environnement.

En savoir plus sur les écolabels : agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux.

Privilégiez les prestataires locaux afin d'éviter des déplacements trop générateurs de gaz à effet de serre.

Axe 4 : lutter contre le gaspillage alimentaire



Ajuster les quantités

Afin d'éviter de gaspiller des aliments, la meilleure solution est d'anticiper et d'**estimer la quantité de nourriture** nécessaire ou, à défaut, de prévoir une solution de gestion des restes alimentaires.

Si c'est possible, réalisez un suivi précis du nombre de participants et questionnezles sur leur repas.

Attention, restez vigilants au **respect de la chaine du froid** et au bon conditionnement des produits. Une fois qu'un produit frais est sorti, il doit être consommé, sinon il sera jeté pour éviter tout risque sanitaire.

Vous pouvez proposer **plusieurs portions** afin d'ajuster les quantités servies en fonction de l'appétit de chacun, ou encore proposer aux participants de repartir avec un **emporte-restes**.

Privilégier les produits avec moins d'emballages

Privilégiez les fontaines, fûts ou tireuses pour les boissons.

Pour la nourriture, optez pour le **vrac** et les **grands conditionnements**. Evitez les dosettes individuelles (café, condiments...) qui coûtent souvent bien plus cher.



Favoriser les produits locaux et de saison

En **préférant les produits locaux**, vous réduisez le nombre d'emballages, notamment liés au conditionnement, mais aussi les pollutions et impacts environnementaux liés au transport. En faisant ce choix, vous contribuez au développement de l'économie locale.

Veillez également à **respecter la saisonnalité des produits** pour limiter les transports et éviter la culture sous serres chauffées.

Axe 5 : communiquer

Adapter la communication à la logique de l'événement

Réfléchissez au message et aux personnes que vous souhaitez toucher à travers votre communication. Choisissez ensuite les **medias les plus pertinents**.

Dématérialisez votre communication quand c'est possible.

Favorisez le **numérique** pour les informations qui n'ont pas besoin d'être consultées plusieurs fois. Vous pouvez utiliser votre site internet, l'envoi de courriers électroniques ou encore les réseaux sociaux. Attention, le numérique nécessite de l'énergie pour ses serveurs et a aussi de gros impacts sur l'environnement.

Pour votre communication papier, évitez la diffusion massive de prospectus, qui sont souvent aussitôt jetés, Imprimez seulement le **nombre nécessaire**.

Autre astuce : créez une signalétique sans date. Cela permettra de pouvoir réutiliser les supports d'une année sur l'autre.



Privilégier des matériaux et modes d'impression durables

Pour la création de vos imprimés, **limitez les aplats de couleurs**. Un **bon calibrage** pour le format et la mise en page permet de limiter la consommation de papier.

Utilisez du **papier recyclé ou écolabellisé**. Vous pouvez aussi opter pour une impression à l'encre végétale en faisant appel à une entreprise adhérente *Imprim'Vert*®.

Limiter les objets publicitaires

Souvent superflus, les objets publicitaires peuvent vite se transformer en déchets chez soi.

Privilégiez les objets utiles, réutilisables et éco-responsables (origine, fabrication...). Dans l'idéal, évitez de distribuer des goodies ou offrez des **cadeaux dématérialisés** : bon pour une boisson, ticket numérique pour une place.....

Axe 6: informer et sensibiliser

OBLIGATOIRE

Informer et former les équipes 🗸

Impliquez toute l'équipe (personnel, bénévoles...) en organisant **un ou plusieurs temps d'information** sur la démarche, en amont de la manifestation

Selon les disponibilités de ses agents, le Smictom Centre Ouest peut intervenir pour **former** sur les bons gestes de tri.

Par ailleurs, des **supports de communication** peuvent être mis à la disposition des organisateurs : mémo-tri, affiches A3, affiches spécifiques pour le tri des déchets.



Informer les intervenants extérieurs

Mobilisez les prestataires, exposants et restaurateurs en leur présentant votre démarche éco-responsable et en les informant des actions et consignes mises en place autour des déchets.

Le Smictom Centre Ouest peut mettre à votre disposition des affiches spécifiques (par exemple pour la restauration).

Sensibiliser le public

Sur le lieu de l'événement, **communiquez sur les consignes de tri et sur votre démarche** de réduction des déchets, par exemple sous la forme de panneaux, de stands ou de jeux-concours.

Selon les disponibilités de ses agents, et en dehors des dimanches et jours fériés, le Smictom peut tenir un stand d'informations portant sur les thématiques du tri et/ou de la réduction des déchets.

